

LES LOCAUX

1 salle de classe équipée d'un vidéoprojecteur
1 salle dédiée aux activités périscolaires
1 cantine, lieu de préparation et de restauration



VOS INTERLOCUTEURS ET CONTACTS

David MIREMONT : enseignant
Catherine GUIDI : cantinière et animatrice activités périscolaires
Céline DEGAND-VANOOST : secrétaire de Mairie
Thierry PLANTÉ : maire de Sainte Maure de Peyriac

École de Sainte Maure de Peyriac
05 53 65 88 70
ec.prim.ste.maure@ac-bordeaux.fr

Mairie de Sainte Maure de Peyriac
05 53 65 62 09
mairie@saintemauredepeyriac.fr
Le lundi de 13h30 à 17h30
Du mercredi au vendredi de 8h00 à 12h00

Votre enfant entre en CP / CE1 / CE2

Dans le cadre du
Regroupement Pédagogique Intercommunal
Lannes - Poudenas - Villeneuve de Mézin -
Saint-Pé-Saint-Simon - Sainte Maure de Peyriac - Sos

BIENVENUE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SAINTE MAURE DE PEYRIAC



Vous trouverez dans ce dépliant quelques
informations pratiques.

LE CALENDRIER SCOLAIRE

Zone A : Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

→ **Rentrée des élèves : Lundi 1er septembre 2025**

→ **Vacances de la Toussaint :** 18 octobre au 02 novembre 2025

→ **Armistice 1918 :** Mardi 11 novembre 2025

→ **Vacances de Noël :** 20 décembre 2025 au 04 janvier 2026

→ **Vacances d'hiver :** 07 février au 22 février 2026

→ **Vacances de printemps :** 04 avril au 19 avril 2026

→ **Fête du travail :** Vendredi 1er mai 2026

→ **Victoire 1945 :** Vendredi 8 mai 2026

→ **Pont de l'Ascension 2026 :** du mercredi 13 mai au dimanche 17 mai 2026

→ **Lundi de Pentecôte 2025 :** 25 mai 2026

→ **Vacances d'été :** samedi 04 juillet 2026

LES TRANSPORTS

Ligne 230 : St Pé St Simon - Ste Maure De Peyriac - SOS

MATIN Horaires ALLER *		APRES-MIDI Horaires RETOUR*	
Ste Maure - École (accompagnateur)	07h35	Ste Maure - École	16h30
St Pé St Simon - LE HAOU	07h48	SOS - École	16h40
Ste Maure - Moua	08h20	Ste Maure - Le Brana	16h48
Ste Maure - École	08h37	Ste Maure - École	16h54
Ste Maure - Le Brana	08h42	Ste Maure - Moua	17h14
Sos - École	08h50	Ste Maure - École	17h24
Ste Maure - École	09h00	St Pé St Simon - Le HAOU	17h37
Gilet jaune + carte de bus obligatoire pour le transport en bus		Ste Maure - École (accompagnateur)	17h54
<i>*Les horaires de bus peuvent être ajustés en début d'année scolaire</i>			

La compétence « Transports scolaires » est assurée par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Contact : 0 970 870 870

Site web : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>

LES HORAIRES

	8 h 50 - 9 h 00	9 h 00 - 12 h 00	12 h 00 - 13 h 20	13 h 20 - 13 h 30	13 h 30 - 16 h 30
	Accueil enseignant	Classe	Pause méridienne	Accueil Enseignant	Classe
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					

Un service de garderie est assuré à l'école de :

→ **Sos** de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (1€/jour bloqué au forfait de 15€/mois).

Prendre contact avec la Mairie de la commune de SOS.

Téléphone : 05 53 65 60 11

Mail : : mairiedesos@collectivite47.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30.

LA CANTINE

Les repas sont confectionnés sur place par Catherine GUIDI.

Leur prix se compose d'une part communale et d'une part parentale.

→ **Pour les élèves domiciliés sur la commune de Ste Maure**, la Mairie prend en charge les parts communale et parentale : **la cantine est donc gratuite.**

→ **Pour les élèves domiciliés hors commune de Ste Maure**, la part parentale est fixée à **3 €** : un titre de recettes est envoyé chaque fin de mois et doit être réglé par chèque au Trésor public.

→ **Merci de prévoir pour l'année** : brosse à dents, dentifrice, gobelet et **200** serviettes de table jetables.